

Boulloc Les nouvelles

JUN 2011
n°53



Mesdames, Messieurs,

L'élaboration du budget est, tous les ans, un acte important pour ne pas dire un acte essentiel, dans la gestion d'une commune. Au niveau des services municipaux chargés de sa préparation, c'est la mobilisation de beaucoup d'énergie et de moyens. Pour les élus, c'est toujours un moment fort car il impose des choix, et il détermine un engagement vers de nouvelles orientations.

Après une première séance destinée à un Débat d'Orientations Budgétaires, le Conseil Municipal a adopté, le 21 avril, à l'unanimité, le budget 2011.

Ce budget se caractérise par une volonté de limiter au maximum les dépenses, tout en poursuivant le développement nécessaire des services municipaux pour les adapter aux besoins de la population. C'est le cas du service des écoles, mais aussi de la bibliothèque, du Lieu Accueil-Enfants-Parents, et aussi de la Police municipale.

L'année 2011 est l'année d'application réelle de la réforme de la fiscalité, consécutive à la suppression de la Taxe Professionnelle, et avec elle, s'applique une série de mesures gouvernementales qui pèsent lourdement sur les finances des collectivités locales, telle que le gel des dotations de l'État sur quatre ans. La rigueur et la prudence ont donc prévalu une nouvelle fois dans l'établissement de ce budget.

Toutefois, le développement de notre commune, nous oblige à réaliser de nouveaux investissements. Dans notre programme de travaux, nous avons prévu plusieurs opérations importantes destinées à adapter les équipements aux besoins de notre population :

- Aménagement d'une liaison douce mixte (piétons/cycles) sur 600 mètres route de Castelnaud pour sécuriser cet axe très fréquenté.
- Rénovation d'un logement et aménagement de nouveaux locaux destinés aux associations, dans l'ancien presbytère.
- Acquisition de terrain pour l'extension future du cimetière.
- Réalisation d'une nouvelle tranche de travaux à l'école maternelle pour remplacer les anciens bâtiments préfabriqués.

Par ailleurs, nous engageons dès-à-présent l'ouverture à l'urbanisation d'une nouvelle zone qui revêt un intérêt tout particulier pour le village. Le projet est maintenant arrêté avec l'aménageur. Il s'agit d'un secteur qui mettra en communication le Chemin du Moulin à Vent, avec la Route de Fronton, via la zone commerciale. Ce projet va restructurer notre centre bourg grâce à une nouvelle voie.

La zone commerciale va se renforcer avec la mise en service, en fin d'année, des nouveaux petits commerces et des 46 logements qui y sont associés. Cette zone est appelée à se développer avec la commercialisation de lots supplémentaires dans la partie en cours d'aménagement.

Je me dois d'évoquer aussi une réalisation originale. Il s'agit de la centrale photovoltaïque construite sur 30 ha, par EDF-EN, qui vient de délivrer ses premiers kilowatts. Nous avons défendu âprement ce projet et nous sommes très satisfaits d'avoir sur notre commune l'un des tout premiers équipements de ce type, de la région Midi-Pyrénées. Sa puissance permet de satisfaire à la consommation électrique de 6 000 personnes à partir d'une énergie renouvelable.

L'aménagement de la zone d'activité industrielle « Pythagore » au niveau du giratoire d'Eurocentre vient enfin de débuter. L'installation des premières entreprises sur notre commune devrait se concrétiser en fin d'année.

Avec l'arrivée des beaux jours, les jardins solidaires que nous avons créés rue de La Pégou ont pris une belle allure car des jardiniers s'adonnent maintenant à leur passion sur les terrains mis à leur disposition.

Après la réalisation du réseau de tout-à-l'égout dans la rue de La Pégou, la construction de 11 logements sociaux vient de débuter. Cette nouvelle opération réalisée par Colomiers Habitat se terminera au tout début de l'année prochaine.

La sécurisation des voies reste une de nos préoccupations majeures. Aussi, divers travaux de voirie sont également prévus durant cette année : renforcement de la chaussée du chemin des Bruges, réaménagement de la liaison douce rue de la Violèze, etc.

Comme vous pouvez en juger, le Conseil Municipal poursuit activement son travail pour améliorer la vie des Boullocaines et des Boullocains.

Le Maire,

Christian FAURIE

Sommaire

2 Budget



7 Infos municipales

- > Amélioration de la sécurité des piétons
- > Reconstruction de l'école maternelle
- > Mise en service de la centrale photovoltaïque
- > Pythagore arrive à terme
- > Une nouvelle voie va restructurer la partie Nord-Ouest de l'agglomération

14 Gros plan

- > Du changement à la communication !

15 Culture

- > Bienvenue aux nouvelles associations !

16 Agenda de l'été



BUDGET COMMUNAL

Résultats de l'exercice budgétaire 2010

La rigueur toute particulière avec laquelle le Budget Primitif 2010 a été bâti a permis de dégager un très bon excédent de fin d'exercice en section de fonctionnement.

La section de fonctionnement présente en effet un excédent de 514 693 €, soit 110 000 € de plus que l'année précédente, autorisant ainsi une capacité d'autofinancement supérieure pour l'année 2011.

En ce qui concerne la section d'investissement, le volume des opérations inscrites a été volontairement réduit (667 500 €) pour limiter le montant de l'emprunt (169 950 € réalisés) et minimiser ainsi l'évolution

des charges financières qui impactent le fonctionnement.

La section d'investissement présente toutefois un déficit de 160 117,32 €. Ce résultat négatif s'explique principalement par le fort déficit antérieur reporté (389 523,12 €). Il convient de préciser qu'après incorporation des restes à réaliser qui sont positifs (+ 24 868,75 €), ce déficit ne s'élève plus qu'à 135 248,57 €.

Budget principal 2011

Budget 2011 en quelques chiffres

Le Budget Primitif 2011 a été voté par le Conseil Municipal le 21 avril dernier. En ce qui concerne le budget principal, il s'élève à 2 239 890 € pour la section d'investissement, soit une augmentation de 36 % par rapport à l'année précédente et à 3 206 483 € pour la section de fonctionnement, soit une augmentation de 4 % par rapport à 2010.

Les collectivités territoriales, et les communes en particulier, n'échappent pas aux réalités économiques du moment. L'État se désengage de jour en jour, en transférant plus de charges, sans compensation équitable. Il est à noter que la Loi de Finances pour 2011 prévoit le gel des concours financiers de l'État pour 4 ans. Pour Bouloc, les effets de ces mesures sont toutefois limités grâce à l'augmentation de la population enregistrée ces dernières années.

Par ailleurs, une analyse rétrospective financière de la commune sur les 5 derniers exercices permet de constater une amélioration des indicateurs d'épargne ces 2 dernières années; le ratio de désendettement s'améliore également sensiblement en 2009 et 2010; pour ce qui est du financement de l'investissement, la baisse des investissements durant les 3 derniers exercices a permis de réduire de façon conséquente le financement par l'emprunt; parallèlement, l'autofinancement a été accru et va permettre de réaliser à partir de 2011 des investissements importants et indispensables.

C'est dans ce contexte enfin plutôt favorable à la reprise des investissements, que le budget 2011 a été élaboré.

Section d'investissement

Une analyse des charges de la dette fait apparaître qu'il est possible d'inscrire outre les restes à réaliser et les dépenses prioritaires, les dépenses relatives à l'hygiène et à la sécurité, aux économies d'énergie, aux travaux d'entretien et aux acquisitions de 1^{re} urgence en augmentant de manière mesurée les annuités d'emprunt pour les années suivantes; sur ces bases, le budget d'investissement 2011 se décompose ainsi :

Dépenses prioritaires :

▶ Réalisation du cheminement piétonnier Route de Castelnau (travaux 1 ^{re} tranche et phase administrative 2 ^e tranche)	120 000 €
▶ La rénovation du bâtiment de l'ancien Presbytère (création de locaux pour les associations + 1 appartement)	150 000 €
▶ La construction d'un nouveau PAJ	100 000 €
▶ L'extension de l'école maternelle Phase 3	700 000 €
▶ L'acquisition foncière (Castaing) – Extension du cimetière	100 000 €
TOTAL	1 170 000 €

Dépenses relatives à l'hygiène, la sécurité et les économies d'énergie :

- Remplacement des portes extérieures du couloir du bâtiment le plus ancien de l'école élémentaire ;
- Mise en place d'une ligne de vie sur la toiture de la cantine municipale ;
- Acquisition de nouveau matériel pour le transport des repas en liaison chaude ;
- Acquisition d'une nouvelle tondeuse auto-portée pour les services techniques,
- Aménagement du sol de l'aire de jeux du square du footballeur ;
- Divers travaux de mise en conformité électrique des bâtiments communaux ;
- Remplacement des menuiseries de la maison du gardien du complexe sportif.

Dépenses d'entretien de 1^{re} urgence :

- Divers travaux dans les écoles (peinture classes, pose de stores occultants...);
- Divers travaux de remise en peinture à la cuisine municipale et au réfectoire, et reprise de l'enduit de la façade ;
- Divers travaux au complexe sportif (réfection du sol du bâtiment préfabriqué, mise en place clôture pare-ballons, rénovation du terrain d'honneur, mise en place d'une protection sur le mur de la salle omnisports);
- Travaux de peinture de la sacristie et mise en place d'un complément sur le dispositif anti-pigeons ;
- Remplacement de la clôture et pose d'un portail à la maison du gardien du complexe sportif ;
- Aménagement d'un sanitaire pour personnes handicapées dans la salle des fêtes.

Infos Infos Infos

Il convient d'ajouter à ces opérations celles qui sont programmées :

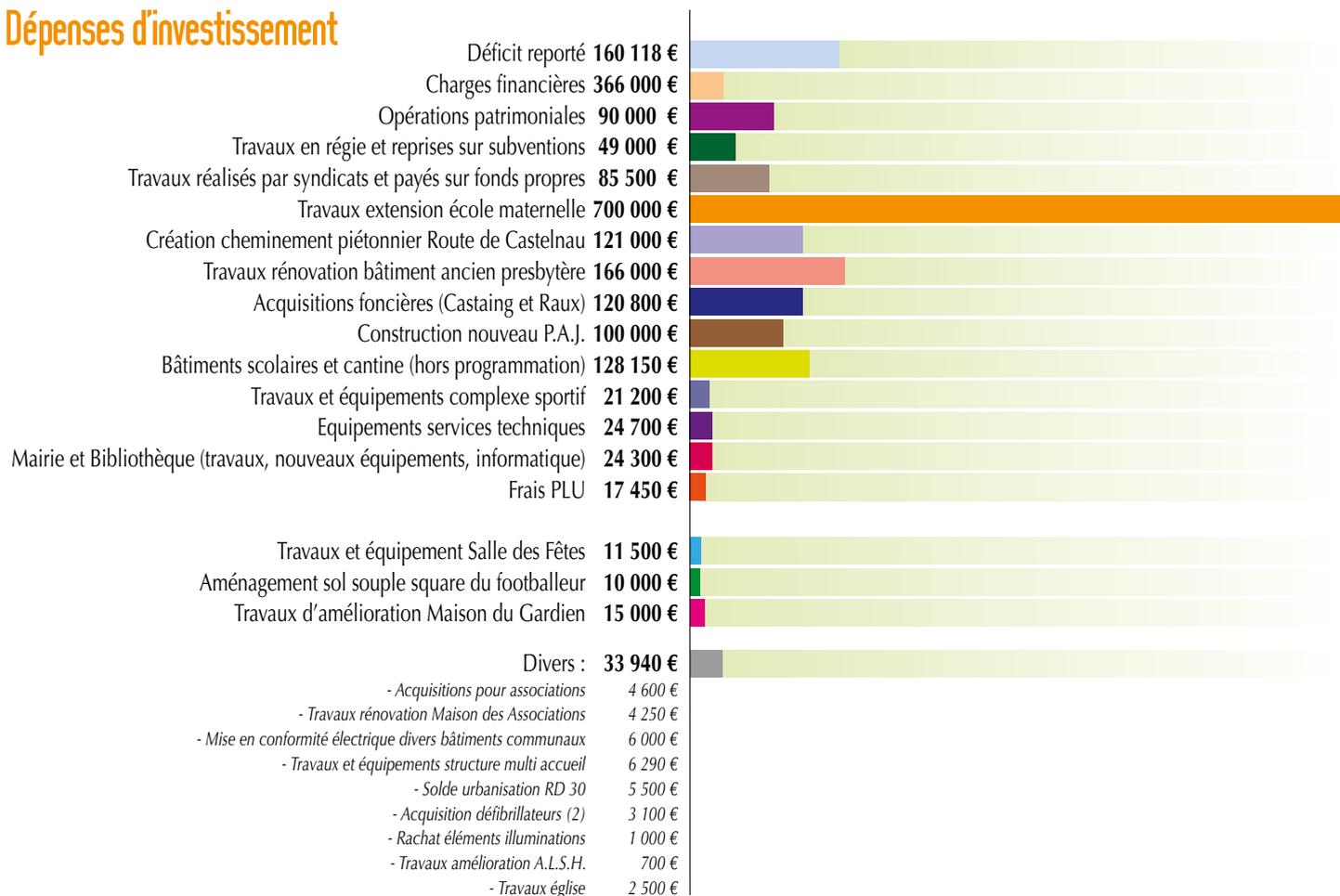
- **Par le Syndicat de Voirie sur le territoire de la commune de Bouloc** : travaux de voirie relatifs à l'aménagement d'un cheminement piétonnier rue de la Violèze et chemin Saint-Pierre, renforcement du chemin des Bruges, étude du plan des pistes cyclables, travaux divers réalisés par les chantiers d'insertion (débroussaillage, remise en peinture, réhabilitation murs en briques) ;
- **Par le Syndicat Départemental d'Électricité de la Haute-Garonne (SDEHG)** : éclairage public de la rue des Pélissières, effacement des réseaux (EDF et France Telecom chemin Saint-Pierre jusqu'au lotissement de Cardillou) ;
- **Syndicat Mixte d'Eau et d'Assainissement (SMEA)** : extension du réseau de tout-à-l'égout Route de Vacquiers et travaux de désodorisation du poste de relèvement de la Tuilerie.

Dépenses relatives aux acquisitions de 1^{re} urgence :

- Équipements divers pour la Mairie et la bibliothèque (Informatique, défibrillateur, mobilier, sonorisation mobile) ;
- Diverses acquisitions pour les écoles et l'entretien des locaux scolaires (mobilier, chariots de lavage, aspirateur, nettoyeur vapeur) ;
- Nouvelle armoire réfrigérée pour la cuisine municipale ;
- Équipements complémentaires pour les Services Techniques (tondeuse, marteau-perforateur, caisse à outils) ;
- Nouveaux équipements pour les installations sportives (bancs pour les courts de tennis, rouleau drainé pour l'entretien des terrains de football) ;
- Compléments d'équipements pour la structure multi-accueil (lave-vaisselle, sèche-linge, mobilier) ;
- Mobilier pour la salle des associations qui sera aménagée dans l'ancien bâtiment du presbytère.

Investissement

Dépenses d'investissement



Recettes d'investissement

Affectation du résultat de la section fonctionnement	514 693 €
FCTVA (Fond de Compensation de la TVA)	141 000 €
Subventions et aides du Conseil Général	492 407 €
TLE (Taxe Locale d'Équipement)	140 000 €
Emprunt	707 800 €
Opérations patrimoniales	90 000 €
Amortissements	63 000 €

Pour ce qui est des recettes d'investissement, aux côtés de l'excédent de la section de fonctionnement affecté en totalité, soit 514 693 €, on peut noter une augmentation conséquente du FCTVA par rapport à l'année précédente auquel s'ajoute pour la dernière année le FCTVA du Service Assainissement. La TLE augmente également fortement par rapport à 2010 (+ 50 %); au vu des inscriptions prévues en dépenses d'investissement, l'inscription d'un emprunt de près 700 000 € est toutefois nécessaire pour l'équilibre de la section d'investissement.

Section de fonctionnement

Dans un contexte économique encore peu favorable, le budget de fonctionnement a été élaboré une fois de plus avec la plus grande rigueur et n'a augmenté globalement que de 4 %.

Côté dépenses, les charges à caractère général ont été revues à la hausse compte tenu des hausses des prix mais encore de nouvelles dépenses incontournables (extension contrat de maintenance pour les chaudières, mise en place d'un contrat de maintenance pour l'informatique, prise en charge du diagnostic préalable à l'élaboration d'un Projet Éducatif Local, etc.)

Les charges de personnel augmentent cette année de 5,98 % : outre l'effet « Glissement Vieillesse Technicité », cette augmentation découle de la prise en compte de nouvelles charges, à savoir, l'embauche

d'un nouvel agent à la Police municipale, l'augmentation du temps de travail des 2 agents de la bibliothèque municipale, le renforcement de l'encadrement de l'Accueil de Loisirs Associé à l'École (ALAE) et l'octroi d'heures de ménage supplémentaires pour l'ensemble des locaux communaux.

Il est à noter que les autres charges de gestion courante comprenant notamment les participations aux syndicats intercommunaux et les subventions aux associations, restent stables, et que les charges financières liées aux intérêts des emprunts, diminuent, quant à elles, de 2 %.

Pour ce qui est des recettes, la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), connaît une augmentation de 3 % car malgré le gel des dotations annoncé au niveau national, la commune de Bouloc bénéficie encore cette année d'une augmentation du fait de l'accroissement de la population. En ce qui concerne la taxe additionnelle sur les droits de mutation, les effets de la crise économique devraient continuer à se faire sentir. Une baisse de 33 % a encore été constatée entre 2009 et 2010.

Dans ce contexte délicat, une hausse de la fiscalité locale de 1,5 % s'est avérée nécessaire. ●

Budgets annexes 2011

CAISSE DES ÉCOLES :

Budget de fonctionnement : 55 469 €

Les investissements étant pris en compte dans le budget principal de la commune, ce budget ne concerne que les dépenses de fonctionnement des deux écoles et revient à plus de 100 € par élève.

Ce budget connaît une légère diminution du fait de la suppression d'un « créneau piscine » par le Bassin de l'Hersain et la demande de participation un tout petit peu moins importante cette année pour la classe transplantée de l'école élémentaire, moins d'élèves étant concernés.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION

SOCIALE (CCAS) :

(Voté par le conseil d'administration du CCAS le 18 avril 2011)

Budget de fonctionnement : 117 700 €

Budget d'investissement : Dépenses 26 000 € / Recettes 97 600 €

Ce budget comprend le service de vie quotidienne (portage des repas à domicile pour les personnes âgées et isolées, les secours aux personnes en difficulté, la prise en charge des ateliers illettrisme et PIED [prise en charge partielle], l'organisation du forum social, le repas annuel des aînés avec une animation musicale, les chèques-loisirs (participation au financement des frais de centre de loisirs en fonction des quotients familiaux) et les subventions aux associations à but social.

La participation de la commune dans ce budget s'élève cette année à 69 550 €, du fait du développement des activités de ce service.

La section d'investissement est pérennisée compte tenu d'une part, de la prise en charge par le CCAS des Jardins Solidaires (aménagement d'un abri commun prévu), et d'autre part et surtout de la cession d'un terrain du CCAS à l'organisme de logements sociaux Colomiers Habitat.

Ce terrain va servir à la construction de 11 logements sociaux.

SERVICE FUNÉRAIRE :

Budget de fonctionnement : 701 €

Ce budget n'évolue quasiment pas. En effet, il est fait de moins en moins appel par les administrés au Service funéraire communal, au profit des services de Pompes funèbres privées. La clôture de ce budget est donc envisagée. ●

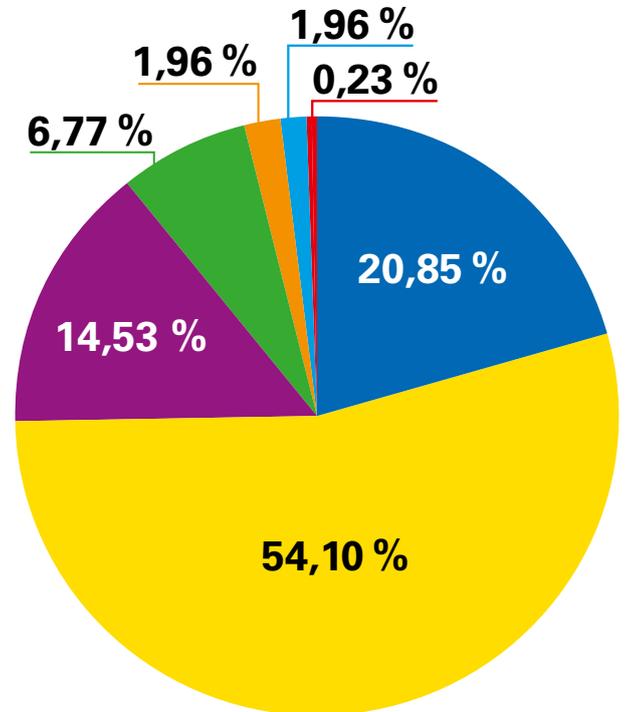
BUDGET ASSAINISSEMENT

Suite au transfert de compétence au 1^{er} janvier 2010 du service assainissement au Syndicat Mixte d'Eau et de l'Assainissement (SMEA) seule la FCTVA, pour les travaux effectués en 2009, restent intégrés dans le budget principal de la commune.

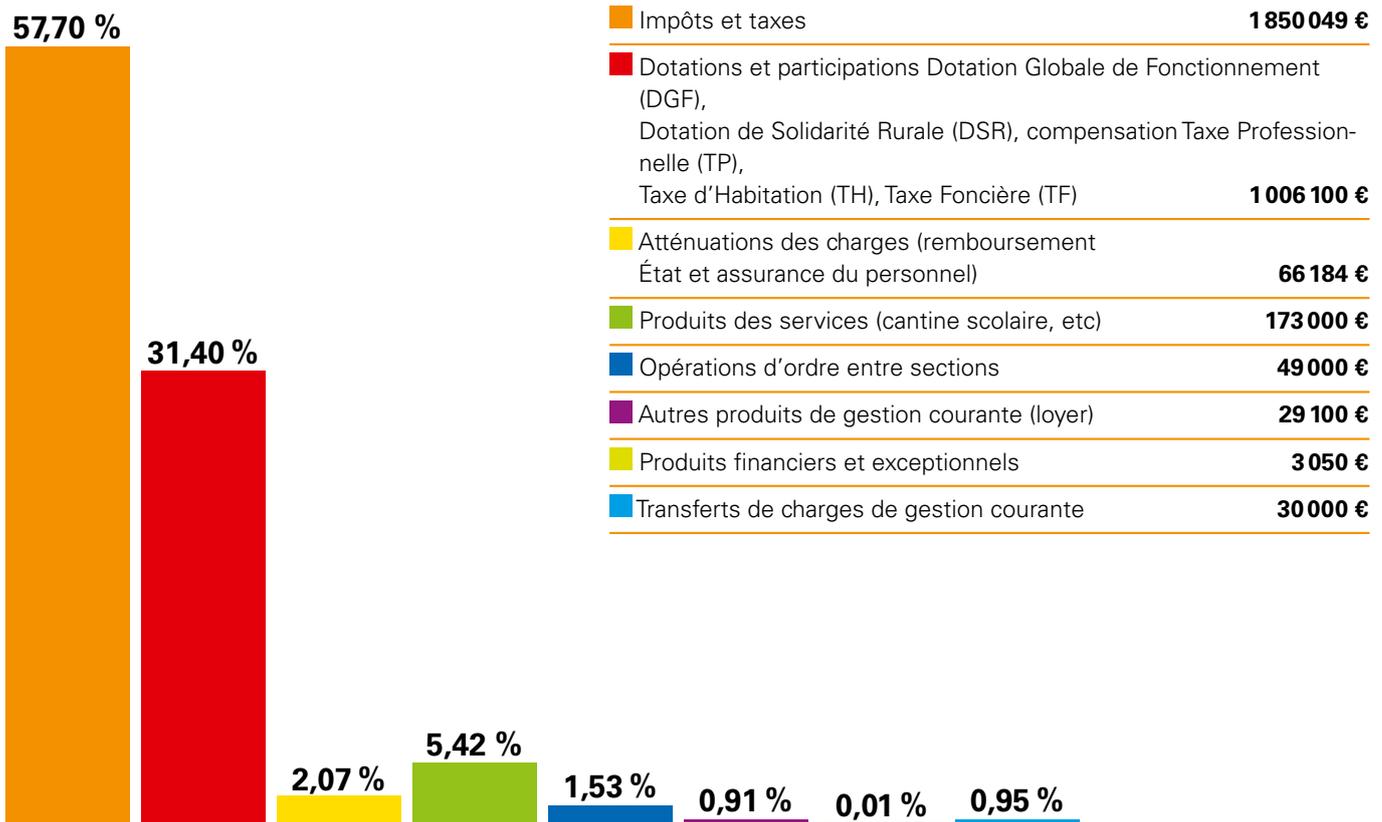
Fonctionnement

Dépenses de fonctionnement

● Charges à caractère général	668 670 €
● Charges de personnel	1 734 664 €
● Autres charges gestion courante (subventions, indemnités, syndicats intercommunaux, service incendie, Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et caisse des écoles)	465 749 €
● Charges financières	217 000 €
● Opérations d'ordre entre sections	63 000 €
● Dépenses imprévues	50 000 €
● Charges exceptionnelles	7 400 €



Recettes de fonctionnement



SÉCURITÉ

Des piétons plus sereins

À Bouloc la route de Castelnaud, segment de la RD30 reliant l'échangeur autoroutier d'Eurocentre à l'axe Toulouse-Montauban, est directement touchée par l'accroissement important de la circulation automobile dû au développement du nord-toulousain.

Il était donc nécessaire d'y sécuriser la circulation des piétons entre la sortie d'agglomération et la limite de commune par la création d'un cheminement mixte piétonnier cyclable. Commencés le 28 février 2011, les travaux de la première tranche, confiés à l'entreprise SEROBA dans le cadre d'un appel d'offres, ont duré environ deux mois. Le cheminement relie dans un premier temps le chemin de Lestanc au chemin privé des Gautiers, soit une longueur de 550 mètres. Il permettra aux enfants de rejoindre en toute sécurité les aires d'arrêt

des bus scolaires à l'impasse des Gautiers et du chemin de Lestanc, récemment créés par le Conseil Général. Réalisé par busage du fossé, son revêtement favorisera la bonne circulation des fauteuils roulants et des vélos. Le coût des travaux s'élève à 110 000 euros TTC, subventionnés à environ 50 % par le Conseil Général. Une tranche ultérieure fera la liaison avec les trottoirs au niveau du chemin de la Gargasse. Piétons et cyclistes bénéficieront alors d'un parcours sécurisé entre le centre ville et la limite de commune. ●

Brèves Brèves Brèves

Permanence impôt à Fronton

En période de déclaration d'impôts mais aussi tout au long de l'année, une permanence du contrôleur des impôts se tient tous les derniers jeudis du mois à la mairie de Fronton. Vous pouvez le rencontrer de 9 h 00 à 12 h 00 sans rendez-vous.



Un puits pour arroser le stade

En 2006, la commune de Bouloc a acquis un terrain à proximité du complexe sportif pour construire une cuisine centrale et un nouveau groupe scolaire. Sur ce terrain se trouve un puits ayant un débit proche des 25 m³ par jour. Après réhabilitation par le service technique de la commune qui a mis en place la canalisation et le système d'alimentation électrique, ce puits pourra être utilisé pour arroser les terrains de sport, ce qui générera une réelle économie pour la commune. ●



Brèves Brèves Brèves

Plus de confort pour la Rue de la Violèze

Les 550 m de trottoir engravilloné reliant l'école maternelle au chemin de Fompigasse vont être aménagés et revêtus d'enrobé. La liaison piétonnière sécurisée entre le centre-ville et le complexe sportif sera ainsi assurée d'une manière plus confortable pour piétons et vélos et conforme aux exigences de la loi sur l'accessibilité de la voirie aux personnes handicapées. Le marché a été attribué, après une procédure adaptée ouverte, à l'entreprise SCREG, mieux-disante, pour un montant de 47 918 €. Les travaux seront réalisés durant la période estivale sous la maîtrise d'œuvre du Syndicat Intercommunal de Voirie (SIV).

Brèves Brèves Brèves

Nouveaux horaires de La Poste

Depuis le 1^{er} juin, le bureau de Bouloc est ouvert du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 20. Le jeudi il est fermé le matin et ouvert de 13 h 40 à 16 h 20. Le samedi ne change pas, ouverture de 9 h 00 à 12 h 00.

ENFANCE

Reconstruction de l'école maternelle

L'école maternelle a été construite en 1976 et étendue en 1991 jusqu'à 6 classes sous forme de bâtiments préfabriqués...

À partir de 1995, son extension à 8 classes et sa reconstruction en « dur » ont été décidées et mises en œuvre. Deux autres phases de reconstruction se sont succédées en 2000 et 2004. L'école maternelle occupe une superficie bâtie totale de 1 500 m² et est constituée d'une partie en « dur » et de locaux anciens de type « préfabriqués ».

Aujourd'hui, avec la baisse des effectifs, l'école maternelle utilise 6 classes sur les 8 disponibles. Il y a une surface disponible largement suffisante pour retirer du service des locaux anciens et maintenant vétustes, qui génèrent des dépenses de fonctionnement en raison de l'isolation défectueuse et de la perspective de travaux importants sur les installations électriques. La 4^e phase de reconstruction qui va être réalisée prévoit la démolition des locaux les plus anciens construits en 1976, soit une surface de 376 m², et la construction de 242 m² de nouveaux locaux sous forme de deux salles de classe, de sanitaires, d'un local de rangement et de couloirs de liaison. En sa séance du 10 juillet 2010, le Conseil Municipal a demandé l'inscription de ces travaux en programmation des équipements scolaires du Conseil Général. ●

Le projet a été présenté aux enseignants et aux parents d'élèves. Le coût inscrit au budget prévisionnel 2011 voté le 21 avril s'élève à 700 000 €, subventionnés à 40 % par le Conseil Général. Ces travaux doivent impérativement être exécutés pendant les vacances scolaires de cet été pour que les nouveaux locaux soient disponibles pour la rentrée 2011.



JEUNESSE

Un bâtiment dur et durable pour le Point Accueil Jeunes et le Centre Initiatives Jeunes !



Dans sa séance du 28 février 2011, le Conseil Municipal a approuvé le projet de construction d'un bâtiment destiné à accueillir le Point Accueil Jeunes (PAJ) et le Centre Initiatives Jeunes (CIJ) ainsi que l'inscription d'une somme de 100 000 € au budget primitif 2011 de la commune.

L'objectif est de remplacer le bâtiment actuel préfabriqué, qui n'est plus adapté aux besoins du service jeunesse par un bâtiment en dur, d'une surface de 200 m² environ, sur le même site.

La commune a fait appel aux services d'un maître d'œuvre pour la conception du pro-

jet et la constitution du dossier de permis de construire. Celui-ci doit être déposé début juin, les travaux, qui débuteraient au cours du deuxième semestre 2011, étant en grande partie réalisés par les services techniques de la commune.

Le Conseil Municipal a retenu comme maître d'œuvre Monsieur Didier HILAR architecte expert en Haute Qualité Environnementale (HQE). ●

Plusieurs rencontres seront organisées entre le maître d'œuvre, le service technique, les responsables du PAJ et les jeunes usagers pour définir précisément le besoin.

VIE ÉCONOMIQUE

Pythagore arrive à terme

Il y a environ trois ans la société familiale COGEP entamait avec la Mairie de Bouloc, des discussions concernant l'opération d'aménagement d'une zone d'activité au lieu-dit « Cabaldos », dans une zone limitrophe avec les communes de Villeneuve-lès-Bouloc et de Castelnaud-d'Estrétefonds.

Baptisée du nom du philosophe et mathématicien grec Pythagore par ses fondateurs, cette zone est maintenant ouverte aux entreprises qui souhaitent s'installer à Bouloc à proximité immédiate de l'accès à l'autoroute et au contact direct d'Eurocentre.

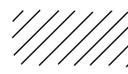
Il s'agit d'un lotissement « à la carte », viabilisé, de 102 000 m², répartis en 12 000 m² d'espaces verts variés et 900 000 m² découpés en 7 îlots, aménageables par les entreprises.

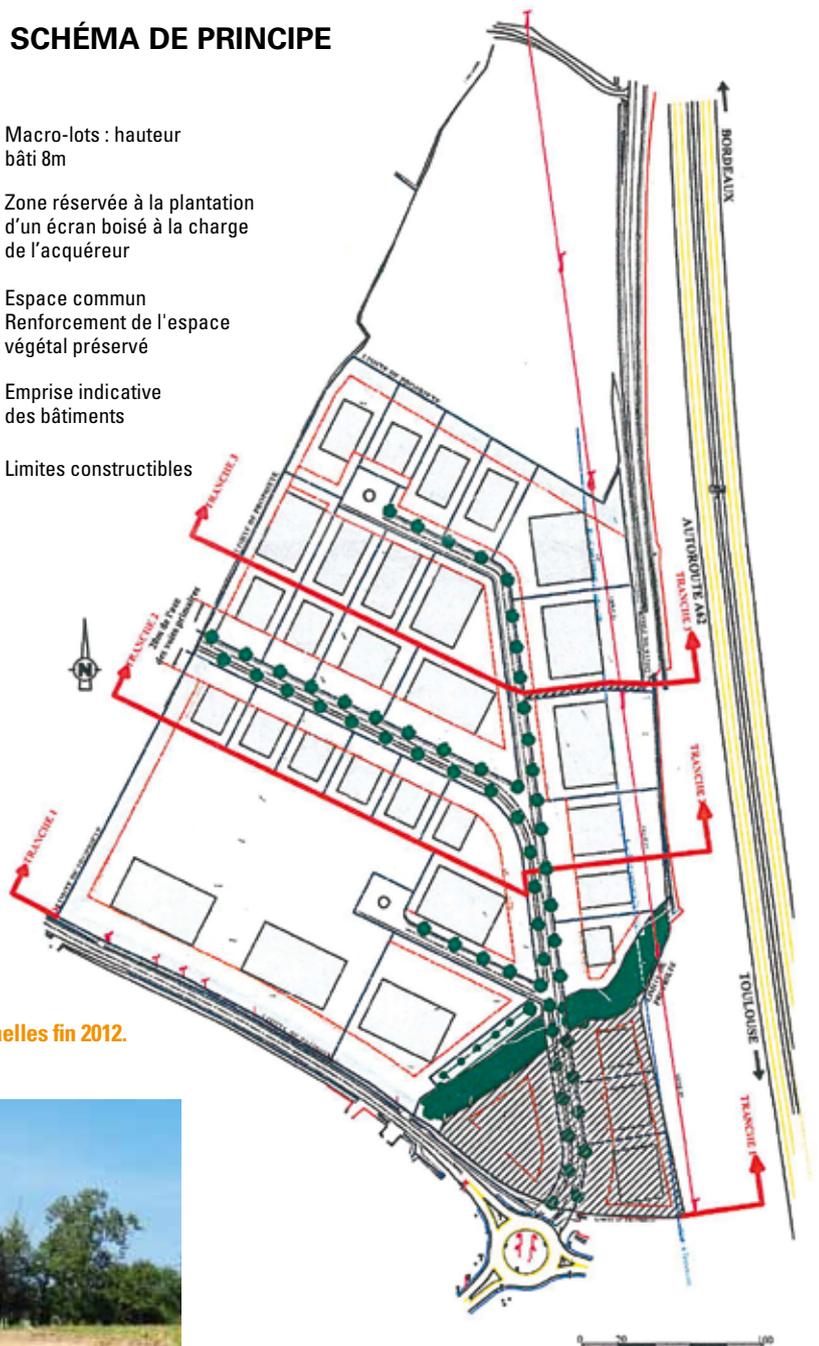
Sa gestation a été retardée en raison de sa situation géographique qui, bien qu'avantageuse, lui a créé des contraintes particulières : vis-à-vis des Bâtiments de France en raison de sa proximité avec la ferme classée de Villeneuve, contraintes de hauteur de bâtiments et de réalisation de plantations ; nécessité de l'obtention de l'accord pour le raccordement au réseau d'assainissement de la commune de Castelnaud-d'Estrétefonds. ●

- ✓ Les travaux d'aménagement ont débuté en avril 2011.
- ✓ Les premiers lots seront livrés en octobre 2011.
- ✓ Les premières entreprises à s'y installer pourront être opérationnelles fin 2012.



SCHÉMA DE PRINCIPE

-  Macro-lots : hauteur bâti 8m
-  Zone réservée à la plantation d'un écran boisé à la charge de l'acquéreur
-  Espace commun Renforcement de l'espace végétal préservé
-  Emprise indicative des bâtiments
-  Limites constructibles



L'ensemble de l'installation couvre environ 25 ha.



Le 17 novembre 2009, après de nombreuses démarches, une étude d'impact et bien des difficultés en raison notamment de l'opposition de la chambre d'agriculture, à l'issue de l'enquête publique dans le cadre de la révision d'urbanisme, le permis de construire était accordé pour la réalisation au lieu-dit « Fontaynes » sur le territoire de la commune de Bouloc, d'un projet de centrale photovoltaïque, porté par EDF Énergies Nouvelles producteur d'énergie verte, notamment éolienne et solaire.

La capacité de production de cette centrale est de 10 MégaWatts équivalant à la consommation, chauffage compris, d'électricité de 6000 habitants.

L'ensemble de l'installation couvre environ 25 ha.

Depuis le site, l'électricité produite est évacuée, par une ligne souterraine spécifique au projet, jusqu'à son point de raccordement au réseau de distribution via le poste source situé à Ondes.

Outre EDF EN les autres acteurs du projet étaient: COLSUN, filiale D'EDF EN, pour la fourniture des structures et la pose des structures et des modules; FIRST SOLA, fabricant des modules; SCHNEIDER ELECTRIC fabriquant des onduleurs.

Les travaux ont commencé le 8 mars 2010. De 10 à 50 personnes ont travaillé en permanence sur le chantier. Le souci de minimiser l'impact sur l'environnement a été constant: un bureau d'études spécialisé a assuré le suivi environnemental dès la conception. Des clôtures de 2,5 m de hauteur, indispensables à la sécurité, séparent le site en deux unités distinctes afin de constituer un corridor biologique et des

passages pour les lièvres y sont prévus. Le lien avec la fédération des chasseurs de Haute-Garonne et le CCA de Bouloc a été permanent pendant la phase de construction. Le premier Kwh a été produit le 24 mars dernier. Après une phase de tests la mise en service « opérationnelle » a eu lieu en avril 2011.

S'il est extrêmement gratifiant pour la commune de Bouloc d'accueillir sur son territoire un projet aussi significatif pour la lutte contre l'effet de serre, notre enthousiasme est tempéré par le fait que la réforme de la taxe professionnelle nous prive d'une grande partie de la ressource fiscale très importante que nous pouvions en attendre. ●

ÉNERGIE

Mise en service de la centrale photovoltaïque



URBANISME

Une nouvelle voie va restructurer la partie Nord-Ouest de l'agglomération

Le Conseil Municipal, lors de sa séance du 11 avril 2011, a approuvé le lancement de la procédure pour la 6^e modification du PLU, permettant d'ouvrir à la construction la zone 2AU au lieu-dit « le Vigé ».

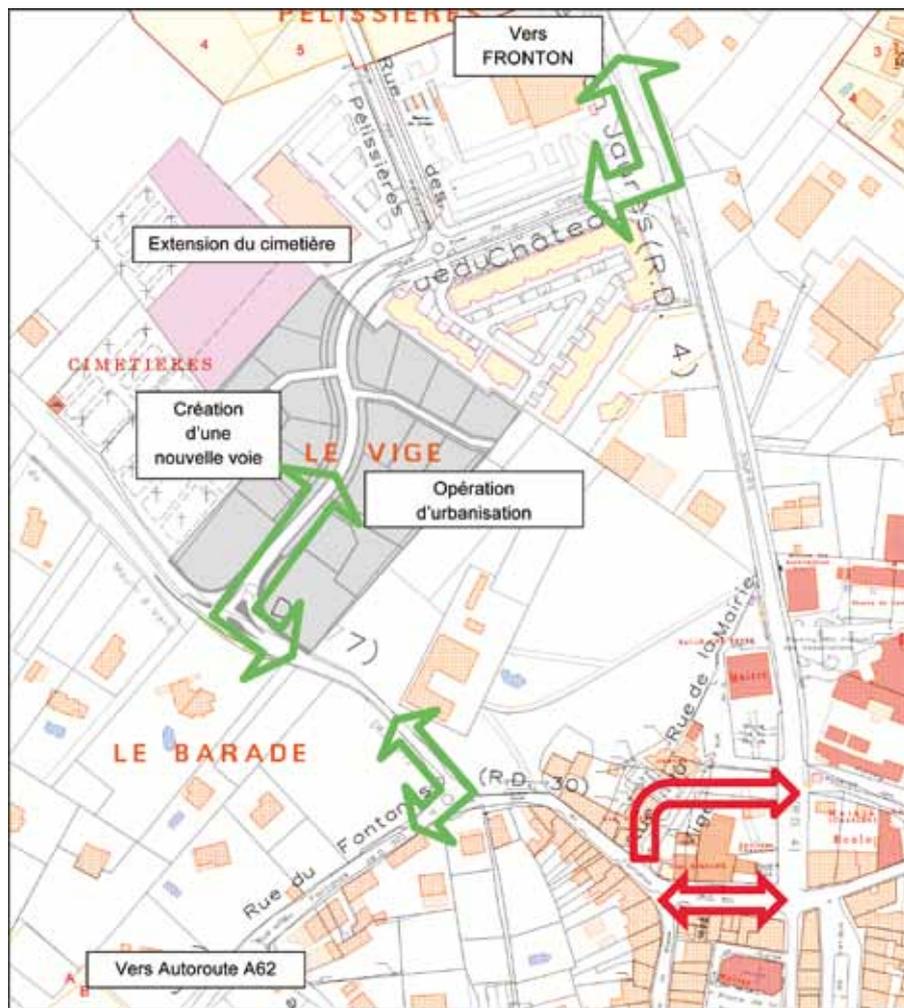
Cette décision permettra de poursuivre dans les mois à venir le développement de la partie Nord-Ouest de l'agglomération par l'extension de la zone commerciale située à la sortie du village en direction de Fronton. Cette évolution s'articulera en 3 volets :

- Opération d'urbanisation par un aménageur ;
- Création d'une nouvelle voie de liaison entre la RD4 (route de Fronton) et la RD77 (chemin du Moulin à Vent).
- Extension du cimetière et des possibilités de stationnement dans la zone après acquisition d'emplacements réservés au profit de la commune.

Opération d'urbanisation : 14 000 m² seront urbanisés par la société Promomidi ; il s'agit d'un lotissement de 19 lots à bâtir, d'une surface moyenne de 500 m², correspondant à une urbanisation dense en continuité du bourg. Pour répondre aux exigences de la municipalité le programme se complète par un bâtiment collectif (un étage) de 12 logements sociaux, dont la réalisation sera confiée au groupe ARCADE.

Création d'une nouvelle voie : Le projet d'aménagement prend en compte la création d'une voie avec chaussée de 6 mètres, trottoirs, piste cyclable et emplacements de stationnements. Cette voie, dimensionnée pour assurer un trafic transversal entre la route de Fronton (RD4) et la route de Castelnau (RD30) via le chemin du Moulin à Vent (RD77), sera le prolongement à l'identique de la rue du Château existant sur la zone commerciale. Réalisée par l'aménageur, elle sera ensuite rétrocédée à la commune.

L'extension du cimetière est devenue indispensable ; en effet la capacité résiduelle d'accueil dans les cimetières actuels est de 57 concessions. Ce qui sur



les bases actuelles correspond à 5 ans d'attribution. L'acquisition de 5 369 m² envisagée dégagerait plus de 250 nouvelles concessions permettant d'assurer le long terme et d'éviter les nuisances que pourrait entraîner la création, plus tard, d'un nouveau site.

Par ailleurs, le parking actuel s'avérant insuffisant lors des obsèques, il paraît opportun de préserver un espace supplémentaire, de 1 800 m², pour le stationnement qui pourrait également satisfaire les

besoins de l'agglomération toute proche. Enfin 200 m² sont réservés le long de la RD77 pour assurer un dégagement de visibilité au niveau du raccordement de la nouvelle voie et permettre la réalisation d'une liaison douce. ●

La surface totale de ces zones réservées s'élève à 7 500 m². Leur acquisition coûtera à la commune environ 200 000 € répartis sur les exercices budgétaires 2011 et 2012.



Belle journée intercommunale des centres de loisirs !

Jeudi 5 mai à Bouloc avait lieu la première grande journée intercommunale des centres de loisirs. 170 enfants des communes de Bouloc, Cépet, Fronton et Villaudric se sont retrouvés pour une grande journée ludique et sportive intitulée « Bouge ton corps » !

Plusieurs groupes d'une dizaine d'enfants issus des quatre villes se sont succédés sur les stands où les divertissements ne manquaient pas... Parmi les activités proposées, il y avait notamment l'initiation au cirque, la découverte du Hip-Hop et de la danse Afro-Zouk, des parcours sportifs, une activité roller, des parties de cricket, des jeux de cour comme la marelle, du hockey adapté, du rugby version touché, des jeux d'adresse et d'opposition, un parcours tir aux buts ou encore une petite partie de pétanque. Agés de 3 à 12 ans, les 170 enfants présents ont partagé un pique-nique le midi avant de continuer

les activités, de la salle des fêtes à la cour de l'école en passant par l'aire multisport, la maison des associations ou les nombreuses salles du centre de loisirs. À l'heure du goûter, un diplôme de participation a été remis aux enfants, visiblement satisfaits de leur journée. Les animatrices nous l'ont confirmé... ●

Après la journée sportive de 2010 qui avait mobilisé les centres de loisirs de Bouloc et Fronton, un séjour à la neige avait marqué une seconde étape dans ces échanges. Avec la participation de Cépet et de Villaudric, un nouveau cap a été franchi cette année.



ÉLECTIONS

Louis BONHOMME s'en va...



Louis BONHOMME (à gauche) et Ghislaine CABESSUT (à droite) autour de Françoise IMBERT (Députée) lors de la présentation des Nouveaux Arrivants à Bouloc, en décembre 2010.

Au mois de mars dernier, Louis BONHOMME a terminé son dernier mandat de Conseiller Général du Canton de Fronton, poste qu'il occupait depuis 1979. Un moment fort pour celui qui fut Maire de Bouloc de 1977 à 1999 avant de passer la main à son adjoint de toujours, Christian FAURIE. Exerçant la fonction de vice-président du Conseil Général en charge des affaires sociales et humanitaires, il aura été un acteur et un témoin privilégié du développement de l'un des cantons les plus

importants de la Haute-Garonne. Sa présence très active sur le terrain et son combat permanent pour que les communes obtiennent le meilleur soutien possible du Conseil Général qui étaient à la base de sa popularité. Il fut aussi l'instigateur de l'amicale des Maires du Canton, il a participé au développement de Saveur et Senteur et a soutenu le projet Eurocentre. Figure emblématique, il conserve sa fonction de Conseiller Municipal de Bouloc, d'où est aussi issue celle qui lui succède...

...mais le poste de Conseiller Général reste à Bouloc !

Élue le dimanche 27 mars avec 66,04 % des voix, Ghislaine CABESSUT est la nouvelle Conseillère Générale du Canton de Fronton. Mère de trois enfants, âgée de 45 ans, Conseillère municipale à Bouloc depuis 1999, elle était devenue adjointe au maire en charge de la commission solidarité et action sociale en 2001. À ce titre, elle a en particulier créé et animé le Forum Social sur la commune de Bouloc. Fortement attachée à l'intercommunalité, elle présidait la commission Habitat et Action Sociale au sein du Pays Tolosan. Pendant les trois prochaines années, Ghislaine CABESSUT pourra mettre sa connaissance du monde associatif et des causes

citoyennes au service du renouveau du canton de Fronton, dans la continuité du travail accompli par Louis BONHOMME. ●



Ghislaine CABESSUT félicitée par Françoise IMBERT (Députée) et Pierre IZARD (Président du CG 31).

Brèves Brèves Brèves

Des changements au Conseil Municipal

Alain LEGRAND remplace Michel SOULIGNAC comme Adjoint au Maire à l'Urbanisme. Marie SAURIN est nommée au poste d'Adjointe au Maire à la Solidarité et l'Action Sociale en remplacement de la nouvelle Conseillère Générale, Ghislaine CABESSUT qui reste Conseillère Municipale.

Au revoir Michel

Michel SOULIGNAC vient de quitter le Conseil Municipal. Élu pour la première fois en 1989, il a depuis cette date, occupé en permanence des fonctions de Conseiller Municipal puis d'Adjoint au Maire à partir de 1995. D'abord chargé de la vie associative, il a assuré entre mars 2001 et avril 2011 les fonctions d'Adjoint à l'urbanisme. Michel a bien servi sa commune pendant 22 ans. Il a prêté une part importante à sa cohésion et a marqué son développement de son empreinte. Nous lui souhaitons une retraite paisible et heureuse.

Infos Infos Infos

Syndicat des eaux

Le syndicat des eaux Hers-Girou qui dessert la commune en eau potable a prévu dans son programme d'investissement 2011 le renforcement des réseaux dans les secteurs suivants: Route de Fronton (RD4 au N°173), Secteur de Fombornier, Chemin de Praynets, Chemin de Lérét, Impasse des Aynats et Chemin de Traouquet. Le coût total des travaux sera de 231 000 euros.

Facture d'eau et assainissement: quelques précisions !

L'adhésion de la commune au Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de Haute-Garonne (SMEA) a pour conséquence la séparation des factures d'eau potable et l'assainissement. La mise en place de nouveaux services a entraîné un retard dans la transmission des factures aux abonnés. C'est pourquoi votre facture d'assainissement 2010 n'est arrivée que dans le courant du mois de mai 2011. Les factures 2011 pour l'eau potable et l'assainissement seront transmises séparément prochainement.

Brèves Brèves Brèves

Bouloc et le CMJ sur Facebook !

Vous avez sûrement découvert la page Facebook du village tenue à titre personnel par un Boulocain. Désormais, c'est le CMJ (Conseil Municipal de Jeunes) qui a créé son compte et qui vous donne rendez-vous, son Maire Guillaume POURCHET en tête, pour partager les événements et les projets qui rythmeront leur nouveau mandat pendant 2 ans.



Erratum Bouloc Pratique

Des erreurs et omissions se sont glissées dans le BOULOC PRATIQUE 2011

VÉTÉRINAIRE

Docteur Serge GALERNE
190 route de Villaudric
05 61 82 00 65

PÉDICURE PODOLOGUE

Isabelle DASQUE
5 rue du Fontanas
05 62 79 19 35



ZOOM SUR...

Du changement à la communication !

Ce trimestre, gros plan sur le service communication, culture, loisirs, sport et vie associative. Thierry MARTY, Adjoint au Maire, travaille entouré du Conseiller Délégué à la vie associative Gilbert ESTAMPE, de Nadine DEYSSON, Nadine REY, Maryse CAMP et de Anne-Marie FERNEKES. Le 15 avril dernier, cette équipe avait réuni toutes les associations afin de se présenter et d'annoncer une autre nouvelle :

depuis début avril, le nouveau chargé de communication et animateur de la vie associative s'appelle Nicolas LE CHEVILLER. C'est un jeune Boulocain qui adore le village de Bouloc où il réside depuis toujours. Vous le connaissez peut-être par ses articles dans l'hebdomadaire d'actualité locale dont il est correspondant. Il est aussi



secrétaire du Comité d'Organisation des Festivités de notre village. Passionné de sport, Nicolas est également en charge du service des sports de Radio Occitania. ●

Vous pouvez contacter le service

Communication au 05 62 79 94 85

E-mail : communication.mairiebouloc@orange.fr

Brèves Brèves Brèves

Un site pour les commerçants du village !

L'association Tournesol vous propose un tout nouveau site <http://bouloc-commerces.fr/> réalisé par Thierry Vidart qui regroupe les coordonnées de l'ensemble des artisans et commerçants de notre village...

CMJ

Le CMJ a planté son cognassier !

Le Conseil Municipal des Jeunes 2010-2012 a décidé de planter un arbre de pays à chaque mandat pour laisser une trace intemporelle de son passage. Après des

recherches sur les tarifs et les propriétés des arbres, nous avons choisi un cognassier qui est un arbre de pays adapté au sol de Bouloc, assez résistant et fruitier. Localement, cet arbre était utilisé pour marquer la limite des parcelles. Ces recherches ont été faites avec l'aide de l'association « Arbres et Paysages d'Autan » que nous avons déjà contactée pour l'élaboration des fiches d'arbres remarquables existant sur notre commune. Cet arbre a été planté le mercredi 16 mars 2011 au square du footballeur. Alain Saorine ainsi que sa stagiaire Laura, nous ont guidés pour réaliser un bon enracinement. Leurs conseils nous auront été d'une grande aide. Enfin, une fiche similaire à celles des arbres remarquables sera prochainement installée devant le cognassier. ●

Le Conseil Municipal des Jeunes



Le 16 mars 2011, le CMJ plante son arbre.

Bienvenue aux nouvelles associations !

Deux nouvelles associations ont vu le jour à Bouloc au 1^{er} trimestre 2011.



- Le « **Bouloc Poker Club** » a été créé par Alain Manoukian et Jean-Paul Ferrara. Pour les joueurs occasionnels, réguliers ou même professionnels ! Pour échanger et jouer dans le respect des règles déontologiques et des valeurs morales détaillées dans la charte FFDP.

Vous pouvez contacter les responsables du BPC par mail BPC_31620@yahoo.fr

- L'association « **Guitare pour tous** » a vu le jour à Bouloc, au mois de mars. S'adressant aux enfants et adultes, elle a pour but d'enseigner et de promouvoir la guitare classique, électrique ou folk, à travers un

apprentissage ludique et accessible à tous. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la présidente, Martine Bolcato au 05 61 82 1932. Cours individuels pour tout niveau et tout âge, le soir en semaine et le samedi. **Possibilité de prêt de matériel pour les indécis.**



- Modification:** « L'art au bout des doigts » change de nom ! L'association qui regroupe tous les passionnés de broderie, s'appelle désormais « **L'atelier des petits points** ». Brigitte Deneuve est la nouvelle Présidente. ● **Contact au 05 61 82 99 89.**

Coup de cœur de la bibliothèque

TITRE: Collection Voir l'Histoire

ÉDITEUR: Fleurus

Documentaires jeunesse

Sous la plume des meilleurs spécialistes, chaque ouvrage s'intéresse à une période ou à un personnage du passé, de façon simple, complète et pédagogique. Une frise chronologique en bas de page donne à tout moment les repères nécessaires au lecteur, tandis que des images extraites du DVD ou des renvois dans le texte permettent de retrouver facilement un extrait du film offert. Ainsi, cette collection propose une interactivité livre/film. Nos dernières acquisitions dans cette collection : Louis XVI, La première guerre mondiale, Charles de Gaulle et Les grands explorateurs.



État civil

Mariages

- > **Yohann VIDAL et Stéphanie BOCQUET**
09/04/2011
- > **Jérôme ROUBY et Christelle CARRIE**
30/04/2011

Naissances

- > **Bastien DARMO**
16/03/2011
- > **Élise AHR**
03/04/2011
- > **Zoé FOURNIER**
04/04/2011
- > **Luna GYGI**
05/05/2011

Décès

- > **René Marius TASTET à 76 ans**
04/04/2011
- > **François GABRIEL à 83 ans**
12/04/2011
- > **Laure Hélène CAVARD à 86 ans**
22/04/2011
- > **Marthe Marie SAURY à 89 ans**
01/05/2011
- > **Michel Raymond VIGNERES à 61 ans**
14/05/2011

Brèves Brèves Brèves



L'immobilier en toute simplicité

C'est la devise de *Jacinta Vincent*, une Boulocaïne qui a créé l'agence « Capital Conseil Immobilier » qui

s'installera prochainement aux « Pelissières » en face d'Intermarché. Depuis début mai elle propose un service personnalisé. Gestion, location, achat, vente et syndicat de copropriété. Elle vous propose aussi une offre d'aide à la déclaration des revenus fonciers. En toute simplicité et avec une grande réactivité, elle met à votre service ses 17 ans d'expérience.

Bienvenue aux nouveaux commerçants !

Une orthophoniste arrive à Bouloc :

Anne-Laure Bounaix vous reçoit au 83 impasse des Rossignols. Vous pouvez la contacter au 06 70 12 39 43 pour prendre rendez-vous.

Changement de buraliste :

Depuis avril, Joël remplace Michael au TABAC-PRESSE-LOT-PMU.

JUIN

2 juin

Pharmacie CESARI à Launaguat
36 rte de Bessières - 05 61 74 85 34

5 juin

Pharmacie FOURCANS à Gratentour
C. Cial du Barry - 05 61 82 37 64

12 juin

Pharmacie LOURTAU-GUILHOT à Fenouillet
77 rue J. Jaures - 05 61 70 06 63

13 juin

Pharmacie GAUCHE à Saint-Jory
25 RN20 - 05 34 27 03 27

19 juin

Pharmacie VAISSIERES à Castelginest
Rte de Pechbonnieu - 05 62 75 27 15

26 juin

Pharmacie CANUT/JEANNEAU à Aucamville
5 place Nougéin - 05 62 75 21 91

JUILLET

3 juillet

Pharmacie FOURRIER à Lespinasse
3 rte de l'Hers - 05 61 82 03 82

10 juillet

Pharmacie GLANDOR à Cepet
168 av. de Toulouse - 05 61 09 55 86

14 juillet

Pharmacie LELEU à Aucamville
125 rte de Fronton - 05 61 37 03 30

17 juillet

Pharmacie BARDELLOTTO à Fonbeauzard
98 rte de Fronton - 05 61 70 10 26

24 juillet

Pharmacie FERDOUS-PAGES à Launaguat
1 av. des Nobles - 05 61 74 04 57

31 juillet

Pharmacie BUSCAIL-COLASSON/GARBAY à Saint-Jory
Rte de St-Sauveur - 05 61 35 50 14

AOÛT

7 août

Pharmacie JUSKIEWENSKI à St-Alban
25 av. de Villemur - 05 61 37 18 55

14 août

Pharmacie BARDELLOTTO à Fonbeauzard
98 rte de Fronton - 05 61 70 10 26

15 août

Pharmacie GHEDIN à Labastide St-Sernin
Rue Jean Pascal - 05 61 84 90 93

21 août

Pharmacie ALIBERT à St-Geniès-Bellevue
9 rue Principale - 05 61 74 69 30

28 août

Pharmacie ALBUS à Bruguieres
18 place République - 05 62 79 14 49

SEPTEMBRE

4 septembre

Pharmacie FILAQUIER et VOVIS à Pechbonnieu
21 rte de Bessières - 05 61 09 88 48

11 septembre

Pharmacie GUILGUET-VINCENS/ROUDIER
à Castelginest
46 rue de la Pèpinière - 05 61 70 17 33

18 septembre

Pharmacie GUITARD/GRANGER à Bouloc
3 chemin de la Pegou - 05 61 82 04 15

25 septembre

Pharmacie SCHRIVE et VALETTE à St-Alban
66b rte de Fronton - 05 61 70 03 89

LES TEMPS FORTS DE L'ÉTÉ

À ne pas louper !

Fête de la musique

MARDI 21 JUIN, le Comité d'Organisation des Festivités vous donne rendez-vous dès 19h30



sur la place du village pour fêter la musique ! De nombreux artistes animeront la soirée. Il y en aura pour tous les goûts :

- Ouverture **Country** - Des jeunes groupes du canton comme **The Wanderers** et **Roll n' Rock**.
- **D-MO** qui a assuré le show l'an dernier et **Pyroman** avec Yves: une soirée rock... mais pas que !

Programmation sur la page Facebook COF Bouloc.

Repas et feu de la Saint-Jean

SAMEDI 2 JUILLET à 20h00 dans la cour de l'école élémentaire. Organisé par l'AOSPM, l'association du personnel communal. Inscriptions jusqu'au vendredi 24 juin à la Mairie ou par téléphone au 05 62 79 94 94.



Fête locale

Vendredi 8, samedi 9, dimanche 10 et lundi 11 juillet 2011 le village sera en fête !

Animations, fête foraine et orchestres.

- **VENDREDI** ouverture de la fête puis orchestre variété rock **Shanghai** qui mettra l'ambiance.
- **SAMEDI SOIR** c'est l'orchestre **Sahara** qui a été choisi. La journée commencera dès 14h30 avec un **concours de pétanque** avec le Cochonnet Boulacain et le concours de jeux vidéos « **les gamer's** » à 16h30 dans la salle des fêtes. Un apéritif convivial offert par le COF suivra sur la place du village.
- **DIMANCHE** place au souvenir et au sport ! **Course cycliste** organisée par l'US Fronton. Messe du souvenir à 11h00. Les sportifs seront récompensés à 12h30 sur la place du village juste avant le verre de l'amitié. Les courses de

l'après-midi seront récompensées vers 17h30. Le soir l'orchestre **Houston** assurera l'ambiance.

- **LUNDI SOIR** la Disco-Mobile **Phenix** donnera le ton avant **le grand feu d'artifice** qui sera tiré au complexe sportif sur les coups de 22h15.

Bonnes festivités à toutes et à tous !



Forum des associations et fête de la jeunesse Demandez le programme !

LE SAMEDI 3 SEPTEMBRE 2011 donnera le coup d'envoi de la rentrée. Du côté du complexe sportif, nous retrouverons en effet le traditionnel Forum des Associations de 14h00 à 18h00, occasion privilégiée pour découvrir, discuter, voir, s'inscrire auprès de tous ceux qui font la vie du village mais pas seulement... Le soir, le Service Jeunesse organisera un grand Festival Musical autour du gymnase. Un moment convivial et festif qui fera suite au repas organisé par la Municipalité le soir même.

Inscriptions et renseignements à l'accueil de la Mairie, par téléphone au 05 62 79 94 94 ou par mail : accueil.mairiebouloc@orange.fr

